



VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

Bonne saison estivale



Mot du maire

C'est avec plaisir que nous reprenons l'envoi du bulletin municipal en ce début d'été mouvementé. De nombreux services (certains nouveaux) ont été mis en place pour améliorer notre sécurité et qualité de vie à Duhamel.

Nous sommes choyés de pouvoir profiter de ce milieu naturel exceptionnel. Gardons en tête que notre environnement est fragilisé par les changements climatiques.

Je vous souhaite un bel été en famille et de nombreux sourires entre voisins.

David Pharand



1890, rue Principale
Téléphone: 819 428-7100
Télécopieur: 819 428-1941
Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
Fermé les jours fériés

**Veillez noter que ce bulletin est
disponible sur notre site internet
www.municipalite.duhamel.qc.ca**



Ce système transmet à tous ceux qui s'y sont inscrits un message téléphonique, un texto ou un courriel d'intérêt public, notamment lors de travaux routiers ou de sinistres.

Nous invitons tous ceux qui ne l'ont pas encore fait à remplir le formulaire directement sur le site internet à municipalite.duhamel.qc.ca, en utilisant le lien rapide intitulé Inscription à Telmatik, situé à gauche de l'écran, dans l'accueil du site municipal.

Merci d'inscrire l'adresse de votre propriété à Duhamel dans le champ prévu à cet effet, même si ce n'est pas votre résidence principale.

Cadets de la Sûreté du Québec Saison estivale 2023

La municipalité de Duhamel vous présente Jean-Nicolas Bussière et Tristan Demontigny deux policiers en devenir, qui assureront une présence et une surveillance dans les parcs et les lieux publics tout au long de la saison estivale 2023.

Jean-Nicolas et Tristan, participeront à la prévention et aux relations communautaires et d'événements pacifiques, répondront aux demandes de renseignements simples des citoyens, effectueront des activités de surveillance et participeront à des activités de promotion de la Sûreté.



NOUVEAU SERVICE DE PATROUILLE MUNICIPALE

T 819-428-9869

URGENCE: AMBULANCE, POLICE, POMPIER | 911

La patrouille municipale assure un service de surveillance préventive et d'intervention en veillant au respect de la réglementation municipale en vigueur.

Pour toute situation relative aux règlements municipaux, vandalisme, graffitis, bruits, feux d'artifice, communiquez avec la patrouille municipale.



INTERDICTION FEUX D'ARTIFICE

Depuis mai 2022, la municipalité a mis en place une nouvelle réglementation qui interdit l'utilisation de pièce pyrotechnique sur le territoire.

C'est dans l'optique de se prémunir contre des incendies et de la pollution de nos eaux que la municipalité a adopté l'article 7.6 du règlement 2022-03 en prévention incendie.

Quiconque contrevient au règlement est passible d'amende.
Règlement uniformisé-prévention incendie # 2022-03



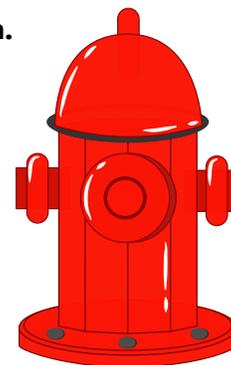
POMPIERS- PRÉVENTIONNISTES

La municipalité de Duhamel vous présente les deux pompiers-préventionnistes qui circuleront sur le territoire durant la saison estivale 2023.



En tant que pompier préventionniste, Zachary et Benoit seront sur le territoire afin d'effectuer des inspections dans les bâtiments résidentiels et commerciaux afin qu'ils respectent les normes de sécurité contre les incendies.

Ils informeront et conseilleront les citoyens sur les mesures de sécurité en prévention.



Urbanisme



Permis

Pour construire, transformer, agrandir un bâtiment ou encore installer une remise et effectuer des travaux intérieurs ou extérieurs, vous devez au préalable obtenir un permis de construction, une demande qui peut se faire entièrement en ligne.

Pourquoi ?

- Pour s'assurer que les travaux entrepris soient sécuritaires, durables et conformes aux règlements municipaux et provinciaux.
- Pour éviter des erreurs compromettant la sécurité, la légalité ou la valeur de votre projet et entraîner des problèmes lors de la vente de la propriété.

Les abris d'hiver

Abris tempo sont permis du 1er octobre au 1er mai.

Pour louer votre chalet, appartement ou autre lieu d'hébergement à des touristes.

Assurez vous de détenir une attestation de classification valide, 3 étapes faciles :

1. Valider auprès de la municipalité que votre projet est conforme à la réglementation en vigueur;
2. Demander votre enregistrement auprès de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ);
3. Afficher votre numéro d'enregistrement.

Une borne de recharge sera bientôt disponible près de la bibliothèque.

Environnement



Écocentre

L'écocentre est ouvert selon l'horaire estival soit les jeudis et samedis de 10 h à 15h45. Il est situé au 3605, ch. Lac-Gagnon Est. Consultez le site internet de la municipalité pour connaître la liste des matières acceptées.

Collecte des gros rebus

La cueillette porte à porte aura lieu le lundi 5 septembre 2023.

Nouveau règlement collecte matières résiduelles RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-07

La station de nettoyage de bateau est ouverte en tout temps, au pavillon Phil Patry derrière la mairie. (Gratuit)

L'inspection obligatoire se fait au Dépanneur Serjo au 1886, rue Principale au coût de 15\$.

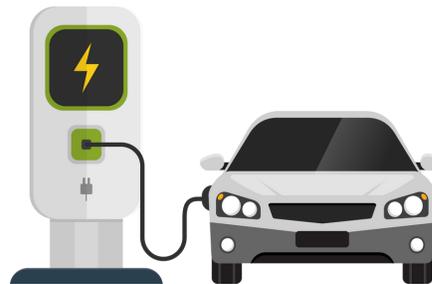
Permis pour un quai (obligatoire)

La demande de permis pour l'installation d'un quai doit être faite au département de l'environnement.

Permis de brûlage

Émis par la municipalité ou le service des incendies.

Aucun feu dans la bande riveraine (15 m), et tous les foyers doivent être munis d'un pare-étincelle.



La Municipalité de Duhamel, dans son souci d'atteindre les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, poursuit sa promotion du compostage domestique.

Les citoyens sont invités à adopter des habitudes de tri des déchets et à déposer leurs matières organiques dans un composteur domestique.

La Municipalité vous offre gratuitement un composteur et une poubelle de cuisine afin de vous aider à diminuer votre empreinte écologique.

Vous pouvez les récupérer sur les heures d'ouverture au bureau municipal.



Carrefour Duhamellois

Heures d'ouverture
Du mardi au samedi
de 9h à 16h
819-428-7100
poste 1611



Bibliothèque

Heures d'ouverture
Mardi
10h à 15h - 18h à 20h
Vendredi 14h à 21h
819-428-7100
poste 1655

LOCATION DE VÉLOS POUR LA FAMILLE

La location est de 5\$ par jour incluant casque et cadenas. Les résidents et leurs invités bénéficient d'une gratuité pour une journée.



SENTIERS PÉDESTRES

Vous pouvez vous procurer nos cartes de sentiers au Carrefour ou sur l'application ONDAGO (vous saurez toujours où vous êtes rendu dans le sentier.)

Nous avons aussi des bâtons de marche à louer au coût de 2\$ par jour.



PLUSIEURS LIVRES
SONT À VENDRE
AU COÛT DE 1\$

ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE



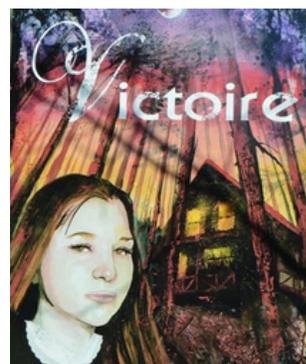
2 septembre 2023
Réservez cette date et
restez à l'affût
d'autres détails
suivront.

Si vous êtes en promenade dans le village
et que vous passez devant la bibliothèque,
arrêtez vous et cueillez de délicieux
légumes frais, locaux, et gratuits.



Encore une fois, un immense
MERCI À TOUS LES BÉNÉVOLES
pour votre précieux temps!

LECTURE DE L'OEUVRE DE MICHEL TREMBLAY PAR CAMILLE CYR-DESMARAIS



Lundi 10 juillet
de 13h à 14h

et

Lundi 17 juillet
de 13h à 14h

PLACES LIMITÉES
Réservez auprès de Danielle Dubois
BIBLIOTHÉCAIRE



Abonnez vous à notre page Facebook
Municipalité de Duhamel
pour suivre nos activités.



Offre exclusive

Citoyens de Duhamel uniquement !

Accès au Centre touristique du Lac-Simon du 1er avril au 31 mars de l'année suivante.

Cette vignette est disponible au Centre d'information du Centre touristique du Lac-Simon.

1216, rue Principale, Duhamel | 819 428-7931
sepaq.com/lacsimon

- 2 km de plage
- Zone baignable surveillée - du 24 juin à la mi-août
- Trampoline géant et glissades
- 10 sentiers à parcourir (randonnée pédestre, vélo, raquette, ski de fond)
- Pentes à glisser sur tube
- Activités de découverte

Également disponible (\$\$)

- Location d'embarcations nautiques
- Location (vélos, raquettes, skis de fond)
- Pêche sur la glace
- Crèmerie



Vignette d'accès au site

30 \$*
/adulte

GRATUIT pour les enfants de 17 ans et moins, en contexte familial.

* Limite de 2 vignettes par résidence. Preuve de résidence et pièce d'identité obligatoires. Taxes incluses.

TRAVERSÉE DU LAC SIMON LE 29 JUILLET 2023



Le souper des nageurs aura lieu à la salle communautaire de Duhamel le 28 juillet 2023.

Nous sommes à la recherche de bénévoles.

**Vous désirez vous impliquer ?
Communiquez avec
Marie-Claude au Carrefour 819-428-7100
poste 1611**

Pour de plus amples informations concernant la traversée consultez le site web:
www.traverseelacsimon.com